

Commune de Levie

N° 2024-002

Conseil Municipal - Séance du 24 Janvier 2024

Délibération N° 2024-002

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEVIE**

Nombre de membres afférents au conseil : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 18/01/2024

Date d'affichage : 24/01/2024

Objet de la délibération : Signature d'une convention avec le complexe Galaxy de Lecci

SEANCE DU 24 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt quatre

Et le vingt-quatre janvier

A 14 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LEVIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. de LANFRANCHI Alexandre, Maire.

Etaient présents : de LANFRANCHI Alexandre ; de LANFRANCHI Jean Marc ; de LANFRANCHI Emmanuelle ; DERUDAS Denis ; LUCIANI Maria Lisa ; MAESTRATI Jean-Napoléon ; MONDOLONI Antoine, DUFOUR Josée ; CUCCHI-FRESI Françoise ; ROCCA SERRA LIAUTAUD Marie Louise ; Jacques SERENI.

Était absent : Don Napoléon de PERETTI (en visioconférence),

Ont donné pouvoir : François VALLI a donné pouvoir à Jean-Marc de LANFRANCHI ; Pierre PEDINIELLI a donné pouvoir à Jacques SERENI ;

Mme Maria Lisa LUCIANI a été nommée secrétaire.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le complexe Galaxy à Lecci propose à la commune de réaliser des projections de films récents qui s'adresseront au grand public, un choix de films pour enfants, de films familiaux populaires et d'autres classés Art& Essai. Les séances pourront se dérouler dans les locaux du musée de l'Alta Rocca qui sont mis à disposition de la commune pour l'occasion ou, à défaut, dans la salle des fêtes communale.

Le Maire réaffirme sa volonté de fournir à la population une offre culturelle la plus riche et variée possible et rappelle que l'action municipale encourage et favorise les initiatives qui concourent à cet objectif.

Le Conseil Municipal
Où cet exposé
Et après en avoir délibéré

Approuve la convention telle que proposée par le Maire ;

Autorise le Maire à signer la convention.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Maire
Alexandre de LANFRANCHI

